



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

REALISATION DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

L'espoir est-il permis ?



Pour citer : ONP et GREG, 2017, REALISATION DU DIVIDENDEDEMOGRAPHIQUE
EN CÔTE D'IVOIRE: L'espoir est-il permis ?

REALISATION DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

L'espoir est-il permis ?

Contexte

La République de Côte d'Ivoire ayant conscience des enjeux socio-économiques liés aux évolutions démographiques, a exprimé sa volonté de capitaliser sur la dynamique de la structure par âge de sa population. Il est défini que le bonus de croissance économique qui résulterait de cette dynamique est appelée dividende démographique. Face à l'intuition du lien qui existerait entre population et croissance économique, les chercheurs et les décideurs politiques, se sont interrogés sur la matérialisation effective, l'ampleur, la distribution et les conditions de ce dividende. Mason et Lee (2011) fournissent des outils adéquats pour répondre aux questionnements des acteurs du développement à travers la méthode des Comptes de Transferts Nationaux¹ (NTA).

Les NTA constituent un nouvel outil d'analyse des échanges (consommation et revenu) intervenant entre des individus en fonction de leur âge dans une même société. Ils permettent également de mesurer le dividende démographique (DD). La méthodologie utilisée permet de rendre compte de la synergie entre l'évolution économique et la démographie d'un pays, en intégrant le dividende démographique de premier et second ordre. Ainsi, la consommation et le revenu du travail par groupe d'âge des individus a été analysé afin de repérer les groupes d'âge qui présentent un déficit de cycle de vie et qui sont donc en situation de dépendance, et ceux qui dégagent un surplus qui permettrait a priori de financer ce groupe déficitaire.

Les différents profils de consommation et de revenu du travail sont analysés aux niveaux individuel et agrégé (national), mais aussi selon le genre et le milieu de résidence afin de rendre compte de l'existence ou non de disparités. Au-delà de cette analyse du cycle de vie, les NTA ont également montré, à partir des projections démographiques, les évolutions du ratio de soutien économique de la Côte d'Ivoire, du dividende démographique, et donc l'impact du changement de la pyramide des âges sur la croissance économique du pays.

Le profil de consommation

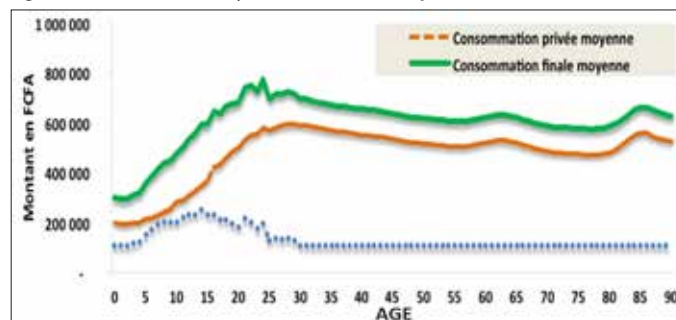
Au niveau individuel

La consommation privée définie comme les dépenses de consommation effectives des ménages constitue la majeure partie de la consommation finale (73,4%). Celle-ci est largement au-dessus de la consommation publique durant tout le cycle. La consommation totale est très élevée pour la population des 15-25 ans, atteignant 768 057 FCFA en moyenne pour les individus de 24 ans.

Les enfants de moins d'un an consomment 300 000 FCFA en moyenne d'âge et par an. Par ailleurs, la consommation finale connaît une tendance à la baisse à partir de l'âge de 30 ans jusqu'à 80 ans. Indiquant ainsi qu'à partir de 30 ans, les individus intègreraient de

nouveaux postes de dépenses qui n'ont pas trait à la consommation finale comme les transferts, les investissements, l'épargne etc.

Figure 1 : Consommation moyenne totale et ses composantes



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

• Analyse de la consommation par sexe

La consommation finale moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes durant tout le cycle de vie. De plus, les dépenses de consommation moyennes sont croissantes jusqu'à l'âge de 38 ans chez les hommes contrairement aux femmes pour lesquelles la croissance des dépenses moyenne est évolutive seulement jusqu'à 29 ans. La consommation maximum pour les hommes est de 743 387 FCFA et est réalisée par les personnes de 62 ans. Tandis que chez les femmes celle-ci est de 423 399 FCFA et est réalisée par les personnes âgées de 26 ans. Cette analyse permet donc de voir que les femmes ont une faible propension à consommer, comparativement aux hommes.

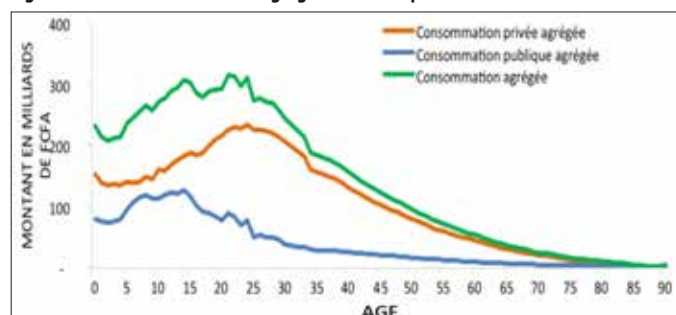
• Analyse de la consommation selon le milieu de résidence

Les dépenses de consommation en milieu urbain sont supérieures à celles du milieu rural (57,6% contre 42,4%). Ceci est expliqué par le fait que la pauvreté est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. Et selon l'ENV 2015, le taux de pauvreté en milieu urbain est de 35,9% contre 56,8% en milieu rural. Aussi, les dépenses publiques sont plus accentuées en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au niveau agrégé

La distribution de la consommation totale par âge suit l'allure de la structure de la population de la Côte d'Ivoire.

Figure 2 : Consommation totale agrégée et ses composantes



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

¹ Formulation anglaise « National Transfer Account (NTA) »

En effet, la très forte concentration de la population des moins de 30 ans augmente la valeur de consommation des jeunes. La consommation privée constitue le plus gros poste de dépense. Le rétrécissement de la pyramide des âges de la Côte d'Ivoire se perçoit à travers la structure de la consommation finale agrégée qui est décroissante à partir de 25 ans jusqu'à être quasiment insignifiante pour les personnes ayant plus de 70 ans.

- **Analyse de la consommation agrégée selon le sexe**

La consommation agrégée des femmes est inférieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie. Chez les femmes, le pic de la consommation est réalisé à l'âge de 22 ans avec un montant d'environ 135 milliards de FCFA (contre 175 milliards pour les hommes du même âge). Tandis que la consommation est maximale chez les hommes à 15 ans avec une valeur de 160 milliards de FCFA (contre 108 milliards pour les femmes du même âge). En somme la population jeune, tous sexes confondus, exerce un poids considérable sur l'économie en termes de consommation.

- **Analyse de la consommation agrégée selon le milieu de résidence**

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que pour les individus ayant plus de 65 ans, la consommation agrégée en milieu rural est supérieure à celle observée en milieu urbain. Cela s'explique par le fait que la population de cette catégorie est relativement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Les analyses indiquent également qu'il y a une très forte concentration des enfants de moins de 11 ans et de ceux ayant plus de 65 ans. La situation pour les jeunes est le résultat d'un taux de fécondité généralement très élevé en milieu rural.

Le profil de revenu du travail

Le revenu issu de l'emploi salarié et celui provenant de l'emploi indépendant constituent le revenu du travail. Le revenu du travail n'est observé que pour les individus âgés de 12 ans et plus. En 2014, le revenu du travail moyen est maximal à l'âge de 40 ans et sa valeur est de l'ordre de 1 200 000 FCFA.

Analyse du revenu du travail moyen par âge selon le sexe

- **Au niveau individuel**

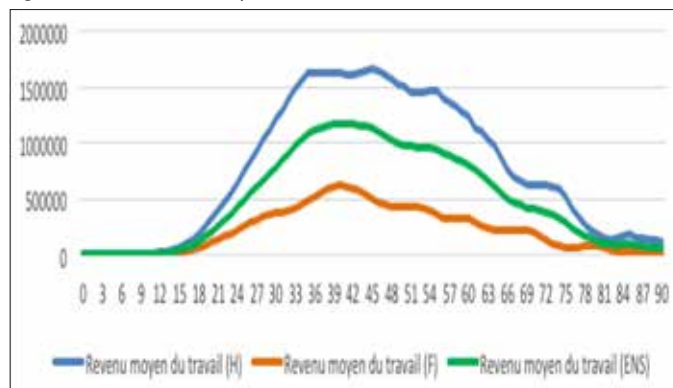
L'emploi en Côte d'Ivoire se caractérise par une insertion différenciée des hommes et des femmes dans le travail rémunéré qui compte 57,1 % d'hommes contre 42,9 % de femmes. Les femmes interviennent en effet majoritairement dans le travail non rémunéré qui n'est pas valorisé au niveau de la comptabilité nationale. Le revenu moyen des femmes croît à un rythme assez modéré pour atteindre son maximum à 40 ans. En 2014, le niveau moyen du revenu du travail pour une femme de cet âge se situe autour de 625 000 FCFA. Il décroît progressivement pour se situer autour de 320 000 FCFA à 60 ans.

Pour les hommes, après 15 ans, le revenu moyen croît très rapidement par rapport à celui de la femme et atteint le pic de 1 655 996 FCFA à 45 ans. Ce pic de revenu moyen pour les hommes représente plus du double de celui des femmes. La structure est ainsi très inégalitaire entre les sexes aux âges les plus productifs. La structure de l'économie ivoirienne est telle que le revenu par âge peut connaître une progression très significative pour peu que le marché du travail

s'ouvre à la femme autant qu'il l'est pour l'homme et que les structures inégalitaires du genre soient corrigées dans le travail productif.

Si 600 000 FCFA est retenu comme le revenu du travail annuel correspondant au revenu minimum garanti en Côte d'Ivoire, c'est seulement entre 38 et 41 ans que la femme arrive à atteindre ce niveau minimal de revenu moyen par son travail en Côte d'Ivoire.

Figure 3 : Profil du revenu moyen du travail en Côte d'Ivoire selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

- **Au niveau agrégé**

Le caractère très inégalitaire de la distribution des revenus agrégés du travail selon le sexe est la première particularité du revenu du travail en Côte d'Ivoire. Cette spécificité ne fait que traduire les inégalités de revenu déjà observé au niveau du profil moyen. Ainsi, au plan national le revenu du travail acquis par les hommes s'élève à 6817,9523 milliards FCFA, celui attribuable aux femmes ne fait que 1937,2864 milliards FCFA. Les hommes détiennent ainsi 77,9 % du revenu national acquis par le travail alors que les femmes n'en détiennent que 22,1 %.



Au cours du cycle de vie, le revenu global des femmes atteint rapidement un palier lorsque l'âge de la femme atteint environ 26 ans et y stagne jusqu'à environ 45 ans environ. C'est la période du cycle de vie où la femme est la plus contributive au revenu du travail. Mais encore, pour chaque âge de cette période du cycle de vie, le revenu du travail n'excède que légèrement le chiffre de 50 milliards de FCFA. Dans le même temps, le revenu agrégé des hommes augmente rapidement pour atteindre son maximum autour de 33 à 40 ans avant de décroître rapidement.

Analyse du revenu du travail moyen par âge selon le milieu de résidence

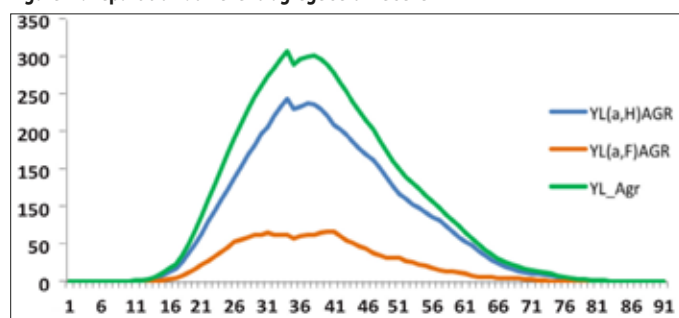
• Au niveau individuel

Le revenu moyen par âge en milieu urbain est largement supérieur au revenu moyen par âge en milieu rural entre 23 ans et 70 ans. Entre 70 et 76 ans la situation s'inverse en faveur des personnes du milieu rural qui gagnent en moyenne plus que leurs homologues du milieu urbain. Cela pourrait s'expliquer par le revenu agricole dont bénéficie l'individu du milieu rural. Il s'établit également que la grande partie de la richesse en milieu urbain est détenue par le groupe d'âge 35-50 ans qui gagnent entre 1 379 220 et 1 396 700 FCFA.

• Au niveau agrégé

Les revenus issus de l'auto-emploi sont élevés en comparaison à ceux provenant du travail salarié et ce, à différents niveaux d'âge. Ainsi, la capacité d'absorption du secteur informel, est importante en Côte d'Ivoire. En effet, le revenu de l'auto-emploi est globalement supérieur au revenu salarial de 20 ans à 35 ans puis de 45 ans à environ 60 ans. C'est donc seulement entre 35 ans et 45 ans que les deux revenus s'équilibrent au plan global. Le revenu généré par l'ensemble des individus âgés de 33 ans est le plus élevé selon le profil agrégé et s'élève à 218,88 milliards de FCFA.

Figure 4 : Répartition du Revenu agrégé selon le sexe



Source : Calculs NTA, CREFAT-CREG 2016

Le revenu total du travail est surtout détenu par les jeunes adultes, sur une étendue d'âge relativement faible. Le revenu du travail agrégé des personnes du troisième âge est fortement en baisse. De façon globale, au niveau urbain, les revenus sont assez concentrés entre 33 et 40 ans, période pendant laquelle ils sont supérieurs à 200 milliards de francs CFA annuellement. Au niveau rural, les revenus sont concentrés entre 26 et 43 ans et sont supérieurs à 70 milliards de CFA par an avec un pic à 31 ans où le revenu se situe à plus de 95 milliards de FCFA. Le revenu du travail en milieu rural représente 32% contre 68% pour le milieu urbain. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la majorité (57,6%) des personnes en emploi travaillant à temps plein se retrouve en milieu urbain.

Le déficit du cycle de vie

La différence entre la consommation et le revenu du travail appelée déficit du cycle de vie montre que les individus sont économiquement dépendants de la naissance jusqu'à 28 ans, puis au-delà de 64 ans. Il ressort qu'en Côte d'Ivoire, la consommation dépasse le revenu du travail pendant deux périodes du cycle de vie : 0-28 ans et 64 ans et plus. L'âge moyen à partir duquel les individus deviennent des producteurs nets, c'est-à-dire l'âge auquel ils produisent plus qu'ils ne consomment est estimé à 29 ans. Et l'âge moyen auquel ils redeviennent des consommateurs nets s'établit à 64 ans.

La période de 0-28 ans correspondant à celle de l'enfance et de la jeunesse, le déficit maximal est observé à l'âge de 16 ans et s'élève à 588 396 francs CFA. Pour la période de vieillesse (64 ans et plus), le déficit le plus élevé s'observe à l'âge de 86 ans, et s'élève à 572 692 francs CFA. À l'inverse, les individus appartenant à la tranche d'âge de 29 à 63 ans dégagent un surplus. Le surplus maximal, égal à 523 954 francs CFA, est observé à l'âge de 41 ans.

De façon agrégée, le surplus généré par les individus de 29 à 63 ans s'élève à 2367,2 Milliards de CFA, soit 14% du PIB. Ce surplus est transféré aux enfants et aux jeunes de 0-28 ans de même qu'aux personnes âgées de 64 ans et plus. Les individus de moins de 29 ans, du fait de leur importance numérique² et de leurs besoins relativement énormes, notamment en santé et en éducation, consomment une part très importante des revenus générés par les travailleurs effectifs. Par contre, les personnes âgées de 64 ans et plus, qui sont peu nombreuses³, ont une consommation moindre mais ne dégagent toutefois pas de revenus du travail suffisants pour la satisfaire.

Figure 5 : Consommation et revenus : profils individuels moyens en 2014

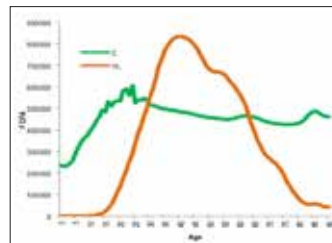
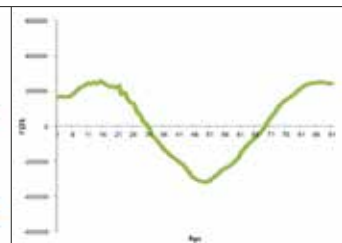


Figure 6 : Déficit du cycle de vie par moyenne d'âge en 2014



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Ainsi, ces deux tranches d'âges dégagent un gap (une demande sociale) évalué à 6200,2 Milliards de francs CFA (soit 36,6 % du PIB). Ce gap, dû à une forte dépendance à la jeunesse et à la vieillesse, est comblé par les transferts assurés par les groupes d'âge (29-64 ans) dont le revenu du travail est supérieur à leur consommation. Il se dégage un déficit total estimé à 3833 milliards de F CFA pour la Côte d'Ivoire en 2014, soit 22,6% du PIB qui pourrait être financé par, des allocations publiques et/ou par des revenus du patrimoine.

La prise en compte du défi d'accroître les revenus du travail par âge, devrait permettre au cours des prochaines années de :

- réorganiser le secteur informel en vue d'améliorer les conditions de travail dans ce secteur ;
- générer une croissance économique inclusive et permettre la création d'emplois décents pour répondre, du moins en partie, aux aspirations du million de chômeurs que compte actuellement le pays ;

² 67,4% de la population totale en 2014

³ 2,8% de la population en 2014

- c) anticiper l'entrée de plus de trois millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail d'ici 2025 ;
- d) investir dans le capital humain ;
- e) mettre en œuvre une politique plus efficace de protection sociale.

• Analyse selon le genre

Les résultats montrent des inégalités très marquées entre homme et femme. En effet, chez les femmes le surplus est généré à partir de l'âge de 35 ans. Et l'âge moyen auquel elles redeviennent consommatrices nettes s'établit à 52 ans. Soit une période d'accumulation de seulement 18 ans. En revanche, chez les hommes, le surplus est généré à partir de 27 ans jusqu'à l'âge de 65 ans, soit une période d'accumulation de 39 ans. Autrement dit, de 0 à 34 ans et de 53 à 90 ans, les femmes consomment plus que leur revenu et restent donc déficitaires sur le cycle de vie. En d'autres termes, la durée de la période de « dépendance » chez les femmes est estimée à 73 ans sur le cycle de vie. Par contre chez les hommes la période de dépendance dure 27 ans à la jeunesse (de 0 à 26 ans) et 25 ans (de 66 à 90 ans) à la vieillesse. Soit une période cumulée de déficit de 52 ans.

Figure 7 : Profil en moyennes du revenu et de la consommation selon le sexe

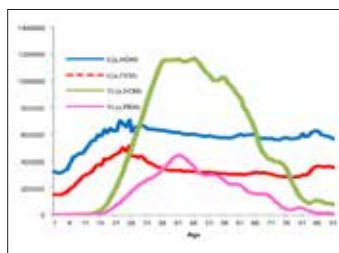
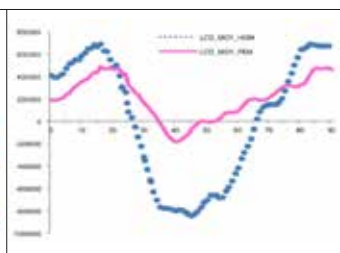


Figure 8 : Profil en moyennes du revenu et de la consommation selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Ainsi, la faible participation à l'activité économique, l'entrée tardive sur le marché du travail, l'inégalité salariale et l'insuffisante autonomisation, sont autant de contraintes qui pèsent en général sur la femme. Traduisant un niveau d'autonomisation faible. L'indicateur d'inégalité de genre (IIG) qui reflète les disparités en matière d'éducation et d'autonomisation de la femme s'établit à un niveau encore très élevé (0.662 en 2011). Les mariages et grossesses précoces constitueraient un frein à la quête de cette autonomisation.

• Analyse selon le milieu de résidence

La ventilation des profils NTA suivant le milieu de résidence révèle qu'à l'échelle individu, la consommation en zone urbaine est supérieure à celle en zone rurale. Cela peut s'expliquer par le fait que le niveau de vie est élevé en milieu urbain. De même, le revenu des personnes actives en milieu urbain dépasse largement le revenu en milieu rural. Il en ressort que les personnes résidant en milieu urbain dégagent un surplus beaucoup plus important que celles vivant en milieu rural. En milieu urbain, la période de vie sur laquelle le revenu du travail des individus dépasse leur consommation est comprise entre 29 et 65 ans, soit une période d'accumulation de 37 ans avec un montant en moyenne de 1 200 000 FCFA. En milieu rural, le surplus est généré à partir de 30 ans jusqu'à l'âge de 54 ans, soit une période d'accumulation de 25 ans avec un montant en moyenne de 600 000 FCFA.

Au niveau agrégé, le surplus total dégagé par la population rurale âgée de 30 à 54 ans s'élève à seulement 286,1 milliards de FCFA pour un déficit à la jeunesse et à la vieillesse évalués à plus de 2500,5 milliards de francs CFA, soit un volume de déficit total du milieu rural estimé à 2214,4 milliards de francs de CFA. Tandis qu'en milieu urbain, le surplus total généré par les personnes de 29 à 65 ans s'établit à

2109 milliards de FCFA. En faisant le rapprochement avec le déficit de 4021,6 milliards de francs CFA occasionné par la dépendance à la jeunesse (moins de 29 ans) et à la vieillesse (66 ans et plus), il ressort un déficit global de 1269,7 milliards de francs CFA attribué au milieu urbain.

L'examen du déficit du cycle de vie sous l'angle du milieu de résidence fait ressortir que le gap observé en 2014 en Côte d'Ivoire relève à 42,1% du milieu urbain et à 57,9% du milieu rural.

Figure 9 : Profil moyen du revenu et de la consommation selon le milieu

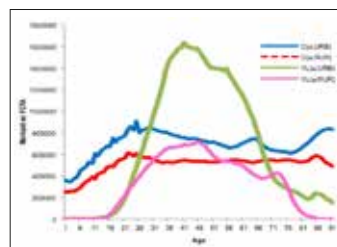
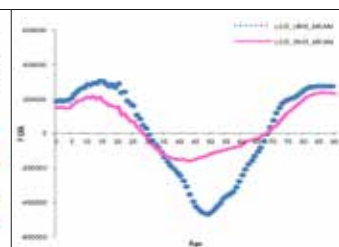


Figure 10 : Déficit du cycle de vie par âge selon le milieu de résidence



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

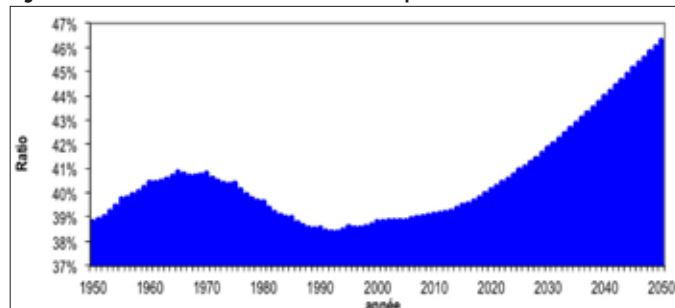
Le Ratio de soutien et le Dividende démographique

Le ratio de soutien économique (RSE) traduit le rapport entre les personnes en âge de travailler par la population en charge. En 1993, ce ratio était de 38,4%, s'interprétant comme 38 personnes environ supportant économiquement 100 personnes. Son analyse fait ressortir 3 phases principales :

- La première phase correspond à un RSE croissant de 38,9 % à 40,8 % entre 1950 et 1965.
- La deuxième phase traduit un déclin du RSE de 40,8 % à 38,4 % entre 1966 à 1992.
- La troisième phase se manifeste par une nouvelle amorce à partir de 1993 avec une valeur affichée du RSE de 38,4 travailleurs effectifs pour 100 consommateurs pour s'établir à 39,5 % en 2016.

Ce niveau en 2016 reste inférieur à celui observé pour le Nigéria (41%) ou encore pour le Sénégal (52%) en 2010. Cependant, en 2020, le RSE pourrait se situer à 40,1 % et à 46 % en 2050.

Figure 11 : Evolution du Ratio de soutien économique



Source : Calculs NTA, CREFAT-CREG 2016

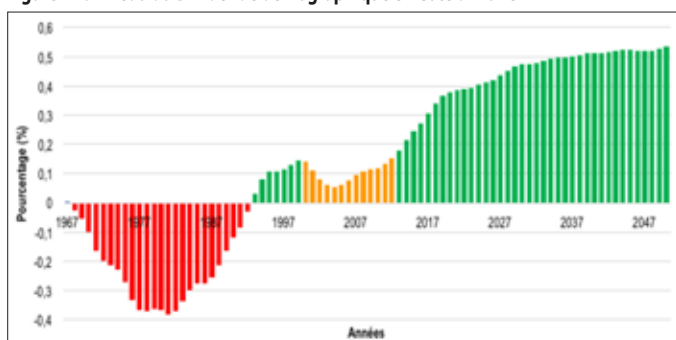
Ouverture de la fenêtre du dividende démographique : premier dividende démographique

Le graphique 11 met en évidence l'évolution du premier dividende démographique pour la Côte d'Ivoire. Il indique clairement que

la fenêtre d'opportunités s'ouvre exactement en 1993 et s'étale pratiquement sur 57 ans (en tenant compte de l'horizon de l'estimation). Il faut rappeler que lorsque le taux de croissance du ratio de soutien devient positif, alors il y a une opportunité de dividende démographique, d'où l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique, qui sous-tend que la structure de la population est favorable à la croissance Économique.

Il ressort du graphique que la Côte d'Ivoire n'a pas bénéficiée d'un dividende démographique sur la période 1950-1992, d'où les taux de croissance négatifs affichés. Même si cette croissance semble s'essouffler à partir de 2030 (0,47 %), le rythme d'évolution reste positif (elle ne connaît aucune baisse jusqu'en 2050). Néanmoins, cette phase laisse apparaître une baisse du dividende entre 1999 et 2004 et un phénomène de rattrapage est constaté sur la période 2005- 2012.

Figure 12 : Niveau du Dividende démographique en Côte d'Ivoire



Source : Calculs NTA, CREFAT-CREG 2016

Les projections du dividende démographique montrent que ce potentiel s'accroîtrait sur l'hypothèse de fécondité faible en renforçant la dynamique économique présente et diminuerait sous l'hypothèse contraire. Ainsi, loin d'être automatique, la réalisation du premier dividende démographique requiert des investissements dans le capital humain et la mise en œuvre des politiques économiques et sociales saines. Les investissements dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure de haute qualité ainsi que dans la formation

professionnelle et la santé, sont nécessaires pour créer une main-d'œuvre qualifiée et efficace qui est capable de répondre aux besoins changeants de l'économie nationale. Aussi, les pouvoirs publics devraient renforcer les politiques de création d'emploi et l'orienter vers les jeunes. Stabiliser les emplois des groupes d'âges 29-64 ans, afin de stimuler la croissance économique.

Implications des politiques et promotion du développement

A l'instar des pays émergents qui ont pu bénéficier du premier dividende démographique, la Côte d'Ivoire gagnerait à renforcer sa gouvernance, stabiliser sa croissance démographique, élargir la base de la population active effective à travers :

- l'accroissement des investissements dans la qualité de l'éducation et de la santé,
- la mise en œuvre de politiques volontaristes de création massives d'emplois,
- la promotion de l'autonomisation de la femme,
- le renforcement de la politique de protection sociale,
- le renforcement de la bonne gouvernance.

La modernisation du secteur de l'emploi et une insertion plus accrue de la femme dans le travail productif est un chantier à mettre en œuvre pour tirer un profit plus important de la structure démographique de la Côte d'Ivoire. Des réformes sociales sont à envisager, à travers notamment des plans de retraite et de couverture maladie, afin d'anticiper la prise en charge des personnes âgées dont le nombre va augmenter du fait de l'allongement de l'espérance de vie.

Outre la création des pôles économiques de développement, il serait également bénéfique de doter les zones rurales d'infrastructures permettant d'y développer l'entrepreneuriat, et de créer plus d'opportunités et d'activités génératrices de revenu surtout à l'endroit des femmes, afin de réduire les disparités liées au milieu de résidence et au genre.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

OFFICE NATIONAL DE LA POPULATION
UNFPA
SWEDD

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif Dramani
Rokhaya Tall
Diana Diop Dia

Références Bibliographiques

Dramani, Latif and Fahd Ndiaye, 2012. « *Estimating the first demographic dividend in Senegal* », The National Transfert Accounts, British Journal of Economics, Management & Trade 2.

Lee R. and Mason A., 2011. « *Theoretical aspects of national transfer accounts* » in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective* (Cheltenham, United Kingdom, and Northampton, Massachusetts: Edward Elgar),.

Lee, Sang- Hyop and Naohiro Ogawa, 2011. « *Labor income over the lifecycle* » in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., *Population Aging and the Generational Economy*.

Lee R. and Mason A., 2011, « *Population Aging and the Generational Economy : A Global Perspective* ».

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2016. « *Profil du Dividende démographique de la Côte d'Ivoire* »

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2014. « *Rapport du Recensement General de la Population et de l'Habitat de la Côte d'Ivoire* »

République de Côte d'Ivoire / Ministère du Plan et du Développement, 2013. « *Rapport Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages en Côte d'Ivoire* ».